

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 23 octobre 2012 à 20 heures 30.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : MOREAU Denis (Maire), FREY Lucette (2^{ème} Adjoint), GAY Williams (1^{er} Adjoint), BOSSU Didier, JACQUEMARD Fabien, JEANNIN Jean-Philippe, MAITREJEAN Hubert, REVERDY Laurent, TARBY Alexandra.

Absents excusés : GUIGNAT Isabelle (procuration TARBY Alexandra).

Absent :

Secrétaire de séance : JEANNIN Jean-Philippe

Convocation : 16/10/2012

Affichage : 16/10/2012

Votants : 10

- Approbation à l'unanimité du CR du CM du 20/09/2012.

ORDRE DU JOUR**1°) SIDEC / ERDF RENFORCEMENT BASSE TENSION ET ECLAIRAGE PUBLIC:**

- 1 : Le SIDEC a réalisé un diagnostic de l'éclairage public et confirmé l'urgence pour le réseau basse tension. Le Pasquier a pu être classé prioritaire.
Le réseau sera à reprendre en totalité en 3 tranches de réalisation. Le SIDEC prendra en charge gratuitement le renforcement en aérien pour le tronçon Mairie -> Salle de l'Ecluse avec programmation des travaux fin 2012. Les autres tranches courant 2013/2014.
- 2 : Eclairage Public : 45 points lumineux dont 14 à changer en 2013 (obsolètes) et prévoir le remplacement de 2 coffrets avec horloge intégrée pour un coût à charge commune de 5 850 €.

Le CM donne son accord à l'unanimité pour les points 1 et 2 et décide l'adhésion à la charte Eclairons Juste le Jura ainsi qu'au service de maintenance du SIDEC pour un coût de 900 €/ an à compter du 01/01/2013.

2°) POINTS ZONES 30:

Le CM décide à l'unanimité de l'installation de panneaux 30 Km/H quartier du Moulin - St Germain ainsi que l'accès rue Cordier-Marandet - Sur la Ville - Combe Bernard.

Un panneau « Le Pasquier » sera apposé Route de St Germain pour indiquer l'entrée du village.

3°) PLANNING ET ORGANISATION MANIFESTATION FIN ANNEE:

11 / 11 cérémonie 9h30 monument aux morts.

02 / 12 repas des personnes âgées.

09 / 12 apéro St Nicolas.

15 / 12 arrivée du Père Noël.

La Commission animation est chargée de l'organisation.

Décoration village pour le 02/12.

4°) MUSEE DES POMPIERS ST AUBIN / MOTOPOMPE:

Le CM décide de céder à titre gratuit la Motopompe Delahaye destinée à être exposée dans le musée des Sapeurs-Pompiers du Jura.

Le CM autorise le maire à signer la convention.

5°) DIVERS :

- Actualisation indemnité garde pêche étang : 10 % du produit des cartes de pêche avec un minimum de 500 € voté à l'unanimité.
- Modification délibération règlement lotissement « Les annexes indépendantes sont autorisées sur limite séparative ou à minimum de 3m »
- Déneigement 2012/2013 Entreprise Coquet à Valempoulières, forfait 650 € HT et passage 250 € HT voté à l'unanimité.

- Remplacement du logiciel MAGNUS en vue de la dématérialisation, coût de migration du système 750 € voté à l'unanimité.
- Compétences scolaires CCPHJ / SIVOS : conseil communautaire du 30/10.
Transfert des bâtiments scolaires hors gestion courante.
Le CM donne un avis favorable à la majorité relative (1 contre, 3 abstentions)
- Un ragréage des trous à boucher (coin boulangerie) sera réalisé par les membres du CM.

La séance est levée à 23 H 20

Vu par Nous, Maire de la Commune de LE PASQUIER pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Le Maire,
Denis MOREAU